



REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail – Justice

RAPPORT ECONOMIQUE, SOCIAL ET FINANCIER

ACCOMPAGNANT LE PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2015

Préparé

Sous l'autorité du Président de la République, Chef de l'Etat
et sous la direction du Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Présenté par :

- **M. Régis IMMONGAULT**, Ministre de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective
- **M. Christian MAGNAGNA**, Ministre du Budget et des Comptes Publics

Table des matières

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE DE LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR L'ANNEE 2015 6

1. CONJONCTURE INTERNATIONALE	7
1.1 La conjoncture dans les principaux pays avancés	7
1.2 La conjoncture dans les pays émergents et en développement	8
1.3 La conjoncture dans les pays de la CEMAC	9
1.4 L'évolution des cours des produits de base	9
1.1.1 Le pétrole.....	9
1.1.2 Les oléagineux	10
1.1.3 Le caoutchouc.....	10
1.1.4 Le café.....	10
1.1.5 Le cacao.....	10
1.1.6 Le sucre.....	11
1.1.7 L'or.....	11
2. CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL.....	11
2.1 Les principaux secteurs d'exportation.....	11
2.1.1 Le secteur pétrolier	11
2.1.2 Le secteur des mines	11
2.1.3 Les industries du bois.....	12
2.2 Les autres secteurs d'activité.....	12
2.2.1 L'agriculture, l'élevage et la pêche.....	12
2.2.2 Les agro-industries.....	12
2.2.3 Les autres industries.....	13

2.2.4	Le bâtiment et les travaux publics.....	13
2.2.5	L'eau et l'électricité	13
2.2.6	Le raffinage	14
2.2.7	Les autres services.....	14
2.3	Le produit intérieur brut en 2014	15
2.3.1	Le PIB par secteurs d'activités (offre)	15
2.3.2	Le PIB par la demande (emploi).....	17
2.4	L'emploi, les salaires et les prix.....	17
2.4.1	L'Emploi.....	17
2.4.2	Les salaires.....	18
2.4.3	Les prix.....	19
2.5	La balance des paiements en 2014	19
2.5.1	La balance des transactions courantes.....	19
2.5.2	La balance commerciale.....	20
2.5.3	La balance des services	20
2.5.4	La balance des revenus et des capitaux.....	20
2.5.5	La balance globale	20
2.6	La monnaie et le crédit	21
2.6.1	La monnaie et le Crédit	21
2.6.2	La masse monétaire (M2)	22
2.6.3	Les contreparties des ressources du système monétaire.....	22
2.7	La politique monétaire.....	23
2.7.1	Le refinancement bancaire.....	23
2.7.2	La politique des taux d'intérêt.....	23

2.7.3	La politique des réserves obligatoires	24
2.8	La situation de l'exécution des finances publiques.....	24
2.8.1	Solde d'exécution.....	24
2.8.2	Exécution des ressources budgétaires.....	25
2.8.3	Exécution des dépenses budgétaires.....	27
DEUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET POLITIQUE DU GOUVERNEMENT.....		31
1.	PERSPECTIVES ECONOMIQUES	32
1.1	Les principales hypothèses.....	32
1.2	Les résultats de la projection.....	33
1.2.1	L'équilibre des biens et services.....	33
1.2.2	Les comptes des agents.....	35
2.	POLITIQUE DU GOUVERNEMENT	36
2.1	La politique sectorielle.....	36
2.1.1	Le Secteur Productif.....	36
2.1.2	L'amélioration du climat des affaires	37
2.1.3	Le Secteur Infrastructures.....	38
2.1.4	Le Secteur Social	38
2.2	La politique budgétaire	39
2.2.1	Les mesures relatives à l'accroissement des ressources.....	39
2.2.2	Les mesures de maîtrise et d'efficacité de la dépense	40
TROISIEME PARTIE : L'EQUILIBRE FINANCIER.....		42
1.	EQUILIBRE BUDGETAIRE	43
1.1.1	Le budget général	44

2. EQUILIBRE DE FINANCEMENT	54
2.1.1 Les charges de trésorerie.....	55
2.1.2 Les ressources de trésorerie	55
2.1.3 La couverture du déficit budgétaire.....	56

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE DE LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR L'ANNEE 2015

1. CONJONCTURE INTERNATIONALE

L'économie mondiale en 2015 se renforcerait en dépit d'un contexte international marqué par la poursuite des conflits géopolitiques dans certaines régions du monde. La baisse prolongée des cours de certaines matières premières dont le pétrole, se traduirait par une réduction des tensions inflationnistes dans les pays avancés et favoriserait une amélioration des perspectives économiques au niveau mondial.

Ainsi, l'activité économique s'améliorerait dans les pays avancés, sous l'effet de la bonne tenue de la demande intérieure, notamment aux Etats-Unis et dans plusieurs pays de la zone euro, en dépit d'une baisse de l'investissement.

Pour leur part, les pays émergents et en développement pourraient enregistrer une expansion économique soutenue, marquée par un fléchissement de la croissance chinoise et une détérioration de la situation économique en Russie et dans plusieurs pays exportateurs de pétrole.

L'économie mondiale progresserait ainsi de 3,5%, une croissance en retrait de 0,5 point par rapport aux prévisions de la loi de finances initiale de l'année 2015. Ceci, dans un contexte caractérisé par une embellie du commerce international des biens et services.

1.1 La conjoncture dans les principaux pays avancés

Les perspectives économiques des pays avancés indiquent une croissance en hausse de 0,1 point, qui s'établirait à 2,4% en 2015.

Aux Etats-Unis, la croissance du PIB serait de 3,6% contre 3% initialement prévue, en raison de la vigueur de la demande intérieure induite par le reflux des cours du baril, l'ajustement des finances publiques et l'amélioration du marché de l'emploi.

La croissance du PIB de la zone euro décélérerait en 2015 de 0,3 point par rapport à la prévision initiale pour se fixer à 1,2%. Néanmoins, elle s'améliorerait comparativement à celle de l'année antérieure (1,1%). La baisse des prix de l'énergie, le retour progressif de la consommation des ménages et l'assouplissement de la politique monétaire expliqueraient cette évolution.

Dans la zone euro, la croissance serait de 1,3% en Allemagne, de 0,9% en France et de 2% en Espagne. En Italie, l'économie sortirait enfin de la récession avec une croissance de 0,4%.

Au Japon, les différentes mesures de relance prises par le Gouvernement tardent à produire les effets attendus sur l'économie ; l'activité économique de l'archipel autoriserait néanmoins une croissance prévisionnelle de 0,6% en 2015.

1.2 La conjoncture dans les pays émergents et en développement

En phase avec une reprise plus soutenue de l'économie mondiale, l'activité économique des pays émergents et en développement resterait solide et stable, avec une croissance attendue de 4,3% en 2015. Toutefois, de nombreux pays pâtiraient de la baisse des cours du pétrole, mais aussi de la baisse de régime de l'économie chinoise.

La situation économique dans les pays émergents d'Europe serait influencée par le conflit géopolitique en Ukraine ainsi que par la baisse des cours du baril de pétrole. Il en résulterait une croissance négative du PIB, passant ainsi de 2,1% dans la loi de finances initiale à -1,4% dans le collectif budgétaire. Dans ce contexte, la Russie, confrontée par ailleurs à des sanctions économiques, verrait son PIB chuter à -3%.

Les pays d'Asie, avec une estimation de croissance de 6,4% en 2015, maintiendraient le cap. L'économie chinoise, bien que solide, fléchirait légèrement à 6,8%, traduisant ainsi un début d'essoufflement. Quant à l'Inde, sa Production Intérieure Brute progresserait de 6,3%.

En Amérique latine, les économies connaîtraient une faible croissance en 2015, liée à la détérioration des exportations, la baisse des investissements et la faiblesse des infrastructures. Les perspectives font état d'une expansion économique modérée, avec une croissance de l'ordre de 1,3%. Dans ce contexte, le Brésil, première économie de la région, ne bénéficierait que d'une croissance atone estimée à 0,3%.

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, les perspectives économiques indiquent une croissance globale de 3,3% en 2015 contre 4,8% initialement prévue. Plusieurs pays membres du Conseil de coopération du Golf envisagent d'utiliser des amortisseurs budgétaires, afin

d'éviter de fortes compressions budgétaires et, par la même occasion, de soutenir l'activité. C'est notamment le cas de l'Arabie saoudite, qui pourrait bénéficier d'une croissance de 2,8%.

L'Afrique subsaharienne confirmerait le dynamisme amorcé depuis plusieurs années. En effet, la croissance dans cette zone se maintiendrait à 4,9% en 2015. Le Nigéria et l'Afrique du sud, les deux premières puissances économiques du continent verraient leur production progresser, pour se situer respectivement à 4,8% et à 2,1%.

1.3 La conjoncture dans les pays de la CEMAC

Dans un contexte de baisse des cours des principales matières premières exportées, les perspectives économiques révisées de la CEMAC font état d'une contraction de l'activité économique en 2015. Ainsi, la croissance économique serait de 5% en 2015. Elle serait soutenue par le secteur hors pétrole dans un contexte de repli des tensions inflationnistes.

Par pays, le Cameroun et le Gabon enregistreraient respectivement des taux de croissance de 6,3%, et de 4,8%, tandis que la République Centrafricaine, le Congo et le Tchad bénéficieraient chacun d'une croissance à deux chiffres, estimée respectivement à 15,8%, 11,5% et 10,6%. La Guinée Equatoriale quant à elle enregistrerait une croissance négative évaluée à -10,6%, du fait de la très forte dépendance de son économie à l'activité pétrolière et de l'étroitesse de sa base productive.

1.4 L'évolution des cours des produits de base

Les prix des matières premières devraient enregistrer une nouvelle baisse en 2015, après une « année noire » en 2014 ; c'est notamment le cas du pétrole et de certains produits agricoles (blé, sucre, cacao). Ce phénomène est imputable à la contraction de la demande, suite au ralentissement de l'économie mondiale, en particulier de la Chine et de la zone euro. En revanche, le prix du café pourrait à nouveau progresser au cours de cette année.

1.1.1 Le pétrole

En 2015, le baril de pétrole brut devrait rester à un niveau très bas par rapport aux années précédentes. En moyenne annuelle, il s'échangerait en-dessous de 50 dollars américains (USD) aussi bien pour le Brent que pour le WTI (type de brut américain qui sert de référence à la fixation des prix internationaux), en raison de la surabondance de l'offre. Deux facteurs importants se combinent pour expliquer ce niveau d'offre élevé : d'un côté la mise

sur le marché du pétrole de schiste américain et de l'autre côté, le refus de l'OPEP de limiter sa production. Dans ce contexte, la demande devrait légèrement s'accroître.

1.1.2 Les oléagineux

Malgré les craintes d'une baisse de la production en Indonésie et en Malaisie, à la suite des inondations de décembre dernier et de nouvelles pluies attendues, la production mondiale d'huile de palme devrait progresser de plus de 10% en 2015, ce qui devrait entraîner une baisse des cours de ce produit, pour se situer autour de 700 USD la tonne contre 821 USD en 2014.

1.1.3 Le caoutchouc

L'Economist Intelligence Unit (EIU) prévoit une légère diminution des stocks pour la saison 2014/2015, sous l'effet d'une baisse de la production en Thaïlande et en Malaisie, en raison des inondations enregistrées en fin d'année 2014 dans certaines régions de production. Dans ce contexte, une hausse de 1,8% de la demande de caoutchouc est envisagée, ce qui permettrait aux cours de connaître une amélioration de 1% en 2015 pour atteindre 89,7 cents la livre.

1.1.4 Le café

En 2015, selon les estimations de l'Organisation Internationale du Café (ICO), le marché mondial du café souffrirait d'un déficit d'offre, essentiellement provoqué par la sécheresse au Brésil. La récolte pourrait alors se situer à 48 millions de sacs de 60 kilos. Il en résulterait une progression de 40% du prix de l'arabica en 2015.

1.1.5 Le cacao

Les perspectives de bonnes récoltes en Afrique de l'Ouest pourraient influencer sur les cours du cacao en 2015. En effet, la production mondiale est prévue à 4,162 millions de tonnes, en hausse de 5,9% par rapport à la saison dernière, ce qui ferait passer d'une situation de déficit d'offre à celle d'un léger surplus. Les cours devraient se situer à 2 947 USD la tonne contre 3 062,8 USD en 2014.

1.1.6 Le sucre

Le marché du sucre resterait plombé par une offre mondiale surabondante qui devrait continuer à lester les prix en 2015. Ainsi, le cours moyen du sucre devrait se situer à 14,8 cents la livre à New York, soit une baisse de 13,5% par rapport à 2014.

1.1.7 L'or

En 2015, les cours du métal jaune connaîtraient une troisième année consécutive de chute. L'once d'or, en effet, s'échangerait à 1 240 dollars après avoir atteint 1 266 dollars US en 2014, soit un repli de 2,1%. Les demandes indienne et chinoise, moteurs traditionnels de la hausse des cours du métal jaune, devraient rester atones.

2. CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL

2.1 Les principaux secteurs d'exportation

2.1.1 Le secteur pétrolier

En 2015, la production nationale de pétrole brut devrait se situer à 10,01 millions de tonnes contre 10,98 millions de tonnes en 2014, soit une baisse de 8,8%. Ce recul serait principalement dû au déclin naturel des champs matures, à la grève des membres de l'ONEP, ainsi qu'à l'obsolescence des installations et des équipements de production. Cependant, les efforts entrepris par les opérateurs du secteur pour améliorer les rendements des puits permettraient d'atténuer ce déclin naturel.

Parallèlement, le prix moyen du brut gabonais s'établirait à 40 USD contre 80 USD, soit une chute de 50% par rapport aux prévisions initiales. Cependant, le taux de change du dollar américain, par rapport au F.CFA, s'apprécierait à 530 F.CFA contre 490 F.CFA précédemment.

2.1.2 Le secteur des mines

Le secteur minier serait marqué par la consolidation de l'activité de Comilog, confortée par l'entrée en production de son complexe métallurgique (C2M), de la montée en

puissance du gisement de Ndjolé et de la mise en exploitation du gisement de Franceville, par Gabon Mining Logistics.

Ainsi, la production nationale de manganèse se situerait à 4,2 millions de tonnes, soit une hausse de 8,7% par rapport à 2014. Cette bonne performance serait encouragée par le redressement des prix du manganèse, dans un contexte favorable du marché sidérurgique.

Dans le même temps, la production de l'or se stabiliserait autour de 1200 kilogrammes, pour un cours évalué à 1 240 USD l'once.

2.1.3 Les industries du bois

Pour l'année 2015, les industries de transformation du bois devraient se caractériser par une consolidation de leur activité, en raison du renforcement du tissu industriel, de la montée en puissance de nouvelles unités et d'un meilleur approvisionnement des usines en grumes. La production des industries progresserait de 15,2%.

2.2 Les autres secteurs d'activité

2.2.1 L'agriculture, l'élevage et la pêche

En 2015, le secteur agriculture et pêche devrait connaître un regain d'activité, en raison de l'accroissement substantiel de la production de Tropical Holding (6 128 tonnes de poissons contre 133,5 tonnes en 2014), de la poursuite des activités des coopératives agricoles soutenues par la BAD et des fermes pilotes initiées avec la coopération Israélienne, ainsi que de l'impact du projet GRAINE.

2.2.2 Les agro-industries

En 2015, les industries agro-alimentaires enregistreraient des résultats globalement satisfaisants, notamment dans la production des brasseries, de l'eau minérale et de la farine, suite à l'augmentation des capacités de production induite par les investissements de réhabilitation des usines réalisés en 2014. En revanche, la transformation des huiles en oléine et corps gras, l'usinage des produits laitiers et des cigarettes connaîtraient un tassement de leur activité.

2.2.3 Les autres industries

Les autres industries de transformation devraient consolider leurs performances suite à la reprise des actifs de CimGabon par Cimaf et à l'installation de nouveaux complexes industriels dans la chaudronnerie. Ainsi, la production de ciment devrait atteindre 550 000 tonnes en 2015, confortée par la demande croissante de ciment en lien avec la poursuite des chantiers de construction des logements socio-économiques.

De même, il est prévu une production de 36 000 tonnes de fer à béton en 2015 contre 1 986 tonnes produites durant les quatre mois d'activité de l'usine en 2014, ainsi que le recyclage de 1 700 tonnes de métaux.

2.2.4 Le bâtiment et les travaux publics

En 2015, le secteur du BTP se caractériserait par un raffermissement de l'activité après le tassement observé l'année précédente. Cette reprise serait justifiée par la poursuite de certains travaux dans le cadre du Schéma Directeur National des Infrastructures (SDNI), la réhabilitation des ports ainsi que la construction de logements à travers le pays. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires du secteur pourrait croître d'environ 8%.

2.2.5 L'eau et l'électricité

L'activité du secteur de l'énergie poursuivrait son ascension en 2015, à la faveur du renforcement de l'outil de production de la SEEG, conjugué à la production additionnelle de la centrale thermique d'Alénakiri et à la montée en puissance du Grand Poubara. Dans ce contexte, la branche enregistrerait une production nette de 2 323 GWh en 2015 contre 2 171 GWh un an auparavant, soit une progression de 7%.

Dans le même temps, la production d'eau progresserait de 12%, atteignant ainsi 110,5 millions de m³. Cette performance serait liée à la poursuite des travaux de l'usine de Ntoun 7 ainsi qu'à l'amélioration de la desserte, consécutive à la mise en service de la nouvelle conduite entre Ntoun et Libreville.

2.2.6 Le raffinage

En 2015, l'effet conjugué de la grève de l'ONEP et des difficultés financières que connaît la SOGARA, conduirait celle-ci à ne traiter que 820 000 tonnes métriques contre 832 828 tonnes métriques enregistrées en 2014, soit un repli de 2%.

La SOGARA aurait donc recours aux importations de produits pétroliers raffinés, pour combler le déficit et satisfaire la demande locale.

2.2.7 Les autres services

Le secteur commerce enregistrerait une amélioration d'environ 4% en 2015, pour un chiffre d'affaires de 1 295 milliards de F.CFA, en raison de la bonne tenue de l'activité dans la plupart de ses branches, notamment : le commerce général structuré et le commerce des produits pétroliers.

En 2015, les autres services devraient connaître une hausse de 5% de l'activité impulsée, en l'occurrence par les maisons de jeux, les professions libérales, les pompes funèbres et les bureaux d'études et d'expertises, ainsi que de la fermeté des prestations locatives.

Le secteur des transports et auxiliaires de transport serait marqué par un raffermissement de son activité, à la faveur du regain attendu dans les mines et les industries du bois. A cet effet, le volume global de marchandises acheminées par voies ferroviaire et maritime (Owendo et Port-Gentil) progresserait de 7,5% pour se situer à 7,8 millions de tonnes en 2015.

La branche communication se caractériserait en 2015 par une consolidation de ses performances, soutenue par la téléphonie mobile avec l'introduction de services à forte valeur ajoutée et l'augmentation du nombre d'abonnés à internet, en liaison avec le déploiement de la fibre optique et l'attribution des licences 3 G/4 G.

L'activité du secteur de l'hôtellerie, restauration, tourisme et loisirs se raffermirait en 2015, sous l'effet conjugué de la livraison partielle du chantier Okoumé Palace (PARK INN), des travaux de réhabilitation de Wali Rê-Ndama et du développement de la restauration collective.

2.3 Le produit intérieur brut en 2014

En 2014, l'environnement international a été marqué à la fois par une reprise dans les pays développés et une consolidation de l'expansion économique dans les pays émergents, notamment ceux d'Asie du Sud-est. Au Gabon, l'activité économique a enregistré des résultats relativement appréciables.

En effet, compte tenu des aléas du commerce international des matières premières et de la contraction de la demande des grandes puissances, les exportations de manganèse et de pétrole ont baissé respectivement de 0,8% et 3,5% en 2014.

Ces évolutions s'expliquent par le fléchissement des cours et de la production de ces matières premières. Ainsi, le prix moyen du baril de pétrole gabonais s'est établi à 95,58 USD à fin 2014, soit une baisse de 10,3% par rapport à 2013. Parallèlement, la production de pétrole a diminué de 0,3%.

En revanche, l'activité a été soutenue par le secteur hors-pétrole dont la valeur ajoutée a progressé de 5%. Ainsi, le taux de croissance s'est établi à 4,3% en 2014.

Tableau n°1 : Evolution du taux de croissance

	2012	2013	2014
PIB total	5,3%	5,6%	4,3%
PIB pétrole	-4,2%	-5,3%	-0,3%
PIB hors pétrole	7,0%	7,5%	5,0%

Source : Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale

2.3.1 Le PIB par secteurs d'activités (offre)

L'analyse sectorielle révèle une hausse de l'activité dans l'ensemble des trois secteurs de l'économie en 2014. Ainsi, les secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont progressé respectivement de 1,7%, 1,8% et 6,2%.

Le relèvement des activités du **secteur primaire** s'explique principalement par :

- l'accroissement des activités de la branche « Exploitation forestière » (+21,5%) favorisé par l'augmentation du nombre de concessions forestières et la hausse de la demande en bois brut des industries ;

- la progression de l'activité dans la branche « Agriculture, élevage, pêche » (+7,1%) liée essentiellement à la poursuite du programme d'assistance technique aux coopératives agricoles de la BAD, au développement de l'agriculture périurbaine et des activités de pêche industrielle (création de la Tropical Holding, hausse des campagnes de pêches).

La croissance du secteur primaire a cependant été atténuée par le repli des secteurs pétroliers et miniers qui se caractérisent par :

- la baisse de la production pétrolière (-0,3%), imputable, notamment au vieillissement des champs matures, à l'obsolescence de l'outil de production et aux grèves des employés du secteur ;
- le recul de la production de manganèse (-3,7%), du fait de la morosité du marché sidérurgique international liée au repli de la demande chinoise ;
- la contraction de la production aurifère (-11,5%), imputable aux éboulements de terrain sur le site d'exploitation de Bakoudou et aux pannes techniques enregistrées par l'outil de production d'or raffiné.

Le **secteur secondaire** a enregistré une hausse de 1,8% de ses activités en 2014.

Toutefois, ce secteur a perdu 4,4 points de croissance par rapport à 2013. Ces performances s'expliquent par :

- les industries du bois, qui ont progressé de 28,5%, suite à la bonne tenue de la demande mondiale, à la signature d'accords commerciaux (l'AGOA et les Accords de Partenariat Volontaire visant la lutte contre l'exploitation illégale du bois) et à l'accroissement du nombre d'unités de transformation ;
- la branche « industrie agro-alimentaire » qui a crû de 14,5%, consécutivement à la progression des segments bières (+23,5%), eau minérale (+22%) et boissons gazeuses (+10,9%) ;
- la branche « Electricité et Eau » qui a amélioré ses performances de 12,8%, en lien avec l'extension du réseau de distribution d'eau et d'électricité. Ces segments ont respectivement affiché une hausse de 14,8% et 10%.

En revanche, le ralentissement observé (-4,4 points de croissance par rapport à 2013) provient essentiellement du repli de l'activité dans la branche « Bâtiments et Travaux

Publics » (-10,8%). Cette situation est imputable au retard accusé dans l'exécution de certains travaux de construction.

Le **secteur tertiaire** a connu la progression la plus significative (+6,2%), suite au dynamisme des branches « Transports et Communications » (+8,3%), « Banques et Assurances » (+8,5%) et « Services » (+4,7%).

2.3.2 Le PIB par la demande (emploi)

A fin 2014, la croissance a essentiellement été tirée par la demande intérieure (+1,4%). Cette évolution est imputable à l'accroissement de la consommation totale (+5,9%), notamment celle des ménages (+6,6%).

Les mesures de lutte contre la vie chère, les recrutements dans la fonction publique (Forces de Sécurité, Education, Santé) et l'instauration de la Prime d'Incitation à la Performance ont permis de soutenir la consommation finale des ménages.

En revanche, l'investissement total a connu une baisse de 6,6%, liée à la diminution du budget d'investissement de l'Etat (-39,3%).

2.4 L'emploi, les salaires et les prix

2.4.1 L'Emploi

En 2014, l'emploi dans le secteur moderne a connu une hausse de 2,6% établissant le nombre de salariés à 183 396 agents contre 178 785 agents en 2013. Cet accroissement est imputable à l'augmentation des effectifs, aussi bien dans le secteur public que dans le privé.

2.4.1.1 L'emploi dans le secteur public

L'emploi dans le secteur public a légèrement augmenté (+0,6%), passant de 106 999 agents en 2013 à 107 644 en 2014, suite au renforcement des effectifs de la fonction publique.

En effet, les effectifs de la fonction publique ont progressé de 5,7% pour s'établir à 86555 agents. Cette hausse provient du recrutement de 1 248 agents dans l'Administration Générale (+12,3%), de 2 632 agents dans l'Education (+11,8%), de 877 agents dans

l'Administration Sociale (+7,9%), malgré une réduction de 817 agents dans les Administrations Economiques (-9,7%).

Les effectifs de la Main-d'œuvre Non Permanente (MONP) sont globalement en hausse de 6,5%, passant de 13 450 en 2013 à 14 329 agents en 2014.

Quant aux collectivités locales, leurs effectifs ont reculé de 2,8% en raison des départs et du gel des embauches.

2.4.1.2 L'emploi dans le secteur privé

A la fin de l'année 2014, le nombre de salariés des sociétés s'est élevé à 75 045 contre 71 786 en 2013, soit une augmentation de 5,5%. Cette variation est essentiellement liée à l'embauche dans le secteur « agriculture, élevage, pêche », suite aux 3 000 emplois créés par OLAM Mouila et dans les Mines (provenant des entreprises COMILOG et Ressources Gold Gram Gabon).

En revanche, les autres branches ont enregistré des baisses de leurs effectifs, notamment dans les Autres industries et les BTP.

2.4.2 Les salaires

En 2014, la masse salariale du secteur public a atteint 632,8 milliards de F.CFA (hors Prime d'Incitation à la Performance) contre 587,5 milliards de F.CFA en 2013. L'augmentation de 7,7% se justifie par l'accroissement de la solde permanente.

Tableau n°2 : Evolution de la masse salariale du secteur public

<i>En milliards de F.CFA</i>	2012	2013	2014	Var 14/13
Secteur public	551,8	587,5	632,8	7,7%
Solde permanente	479,8	507,7	544,7	7,3%
M.O.N.P	46,6	55,8	66	18,3%
Collectivité locales	25,4	24	22,1	-7,9%

Sources : DGEPEF, DGBFIP, DGCPT

2.4.3 Les prix

L'inflation, mesurée par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), s'est établie à 4,7% en 2014 contre 0,5% en 2013. En glissement annuel, l'évolution des prix s'est caractérisée par une augmentation de 1,7%.

Cette augmentation a été marquée au niveau des prix des "produits alimentaires de grande consommation" (viandes, poissons et fruits de mer, lait, fromage et œufs) (+2,6%), "articles d'habillement et chaussures" (+9,8%), "logement, eau, gaz, électricité" (+7%), "Meubles, articles de ménages, entretien" (+11,5%), "transport" (+4,8%) et "restaurants et hôtels" (+3,6%).

L'augmentation des prix des produits alimentaires est davantage prononcée sur les fonctions viandes (+5,2%), poissons et fruits de mer (+12,7%), ainsi que sur la fonction lait, fromages et œufs (+2,4%).

L'évolution des prix des produits alimentaires sur le plan national a été contraire à celle observée au niveau mondial. En effet, l'Indice FAO des prix des aliments s'est établi en moyenne à 201,8 points en 2014, soit un recul de 8 points (3,8%) par rapport à sa valeur de 2013.

2.5 La balance des paiements en 2014

En 2014, la balance des paiements s'est soldée par un excédent en légère hausse par rapport à 2013. Ce surplus a permis de compenser le déficit du solde de la balance des capitaux et la réduction de l'excédent du compte courant.

2.5.1 La balance des transactions courantes

Le solde de la balance courante est passé de 1278,3 milliards de F.CFA en 2013 à 1009,1 milliards de F.CFA en 2014, soit une diminution de 21,1%. Cette évolution est liée à la fois, à une réduction du solde de la balance commerciale et à une dégradation du déficit de la balance des services.

2.5.2 La balance commerciale

En 2014, la balance commerciale a affiché un solde excédentaire de 3 188,2 milliards de F.CFA, en diminution de 8,6% par rapport à 2013. Cette variation est liée à l'alourdissement de la facture des commandes de biens importés (+5,5%), dans un contexte caractérisé par un repli des exportations de pétrole (-9,5%).

2.5.3 La balance des services

Le déficit de ce compte s'est creusé davantage en 2014, atteignant 974,3 milliards de F.CFA contre 940 milliards de F.CFA en 2013. Cette situation est liée à la détérioration de la quasi-totalité des postes de cette composante.

2.5.4 La balance des revenus et des capitaux

- Le solde de la balance des revenus s'est amélioré de 6,5% par rapport à 2013, suite à une diminution de 6,3% des revenus de capital versés à l'extérieur ;
- En 2014, le solde de la balance des capitaux s'est détérioré, passant de 48,2 milliards de F.CFA en 2013 à -387,9 milliards de F.CFA, en rapport avec la forte dégradation du solde du compte financier (autres investissements), du fait d'une sortie massive des capitaux ;
- Après une légère reprise en 2013, les flux entrants d'Investissements Directs Etrangers (IDE) ont subi une légère baisse en 2014 (près de 4%) suite aux rapatriements des capitaux par certaines sociétés, notamment celles du secteur pétrolier.

2.5.5 La balance globale

En définitive, la balance des paiements consolidée s'est soldée par un compte excédentaire de 262,3 milliards de F.CFA en 2014, en hausse de 6% par rapport à 2013. Son financement a été assuré par la reconstitution des avoirs officiels d'un montant équivalent.

2.6 La monnaie et le crédit

2.6.1 La monnaie et le Crédit

Au 31 décembre 2014, la situation monétaire large, corrélée à l'évolution du secteur réel des finances publiques et des échanges avec l'extérieur, s'est caractérisée par :

- une baisse de la masse monétaire ;
- un raffermissement du crédit intérieur ;
- une dépréciation des avoirs extérieurs nets ;
- une dégradation de la Position Nette du Gouvernement ;
- un assouplissement de la politique monétaire.

Tableau n°3 : Situation monétaire large

Année	déc-11	déc-12	déc-13	déc-14
	<i>(en milliards de Fcfa)</i>			
Avoirs extérieurs nets	1006,9	1100,6	1420,1	1303,8
Banque centrale	984	1064	1315,9	1221,6
Banques commerciales	22,9	36,6	104,2	82,2
Avoirs intérieurs nets	935,6	1204,4	1112,6	1073,6
Crédits intérieurs nets	998,1	1227,7	1132,6	1162,8
Créances nettes sur l'Etat	76,1	50,7	-346,2	-228,3
Position Nette du Gouvernement (PNG)	103,3	79,4	-217,9	-203,3
Créances nettes sur les organismes publics	-27,2	-28,7	-128,3	-25,0
Crédits à l'économie	922	1177	1478,8	1391,1
Autres postes nets	-62,5	-23,3	-20,0	-89,2
Monnaie au sens large	1828,3	2107,1	2280,0	2226,2
Circulation fiduciaire	291,3	293,9	384,7	357,3
Dépôts	1537	1813,2	1895,3	1868,9
<i>Quasi-monnaie</i>	563,4	801,3	739,7	817,4
Ressources extra-monétaires	155,8	221,2	272,8	240,5
	<i>(variation en %)</i>			
Monnaie au sens large	30,4%	15,2%	6,5%	-2,4%
Circulation fiduciaire	31,7%	0,9%	18,4%	-7,1%
Dépôts	30,2%	18,0%	4,5%	-1,4%
Avoirs extérieurs nets	12,4%	9,3%	29,0%	-8,2%
Avoirs intérieurs nets	51,6%	28,7%	-10,7%	-3,5%
Crédits intérieurs nets	40,9%	23,0%	-10,7%	2,7%
Créances nettes sur l'Etat	26,3%	-33,4%	-	-34,1%
Crédits à l'économie	42,4%	27,7%	25,6%	-5,9%

Source : Beac

2.6.2 La masse monétaire (M2)

Elle a diminué de 2,4% à 2 226,2 milliards FCFA en décembre 2014, corrélativement à la contraction des avoirs extérieurs nets (-8,2%). Au niveau de ses composantes, on note un repli de la circulation fiduciaire (-7,1%) et des dépôts collectés (-1,4%).

La quasi-monnaie

En décembre 2014, la quasi-monnaie a augmenté de 10,5% à 817,4 milliards de FCFA, en liaison avec l'amélioration de l'épargne des agents économiques.

Les ressources extra-monétaires

Elles ont reculé de 11,8% à 240,5 milliards de FCFA en décembre 2014, suite à la dégradation des Autres Postes Nets (passant de -20 milliards en décembre 2013 à -89,2 milliards de FCFA un an plus tard).

2.6.3 Les contreparties des ressources du système monétaire

En glissement annuel, les contreparties des ressources monétaires ont régressé de 3,4% à 2 466,6 milliards de FCFA en décembre 2014, consécutivement à la dépréciation des réserves de changes (-8,2%).

Les avoirs extérieurs nets

Les Avoirs Extérieurs Nets du système bancaire se sont contractés de 8,2% à 1 303,8 milliards de FCFA. Cette évolution est imputable à la baisse concomitante des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale (-7,2% à 1 221,6 milliards de FCFA en décembre 2014) et des banques primaires (-21,1% à 82,2 milliards en décembre 2014).

Le crédit intérieur

A fin décembre 2014, le crédit intérieur s'est consolidé de 2,7% à 1 162,8 milliards de FCFA, suite à l'évolution des créances nettes sur l'Etat (passant de -346,2 milliards de FCFA en décembre 2013 à -228,3 milliards de FCFA un an plus tard).

Les créances nettes sur l'Etat

La situation nette créditrice de l'Etat envers le système bancaire s'est établie à -228,3 milliards de FCFA en décembre 2014 contre -346,2 milliards de FCFA un an plus tôt, traduisant ainsi une augmentation de la dette intérieure de l'Etat.

Par conséquent, la Position Nette du Gouvernement (PNG) s'est dégradée (passant de -217,9 milliards de FCFA en décembre 2013 à -203,3 milliards de FCFA en décembre 2014).

Les créances sur l'économie

Elles ont baissé de 5,9% à 1 391,1 milliards de FCFA en décembre 2014, en raison de la baisse des concours octroyés au secteur privé non financier, représentant 91,4% des crédits bancaires.

2.7 La politique monétaire

A fin décembre 2014, la politique monétaire de la BEAC a été marquée par la baisse du TIAO (Taux d'Intérêt des Appels d'Offres), la reconduction de l'objectif de refinancement, la stabilité des autres taux directeurs et de la politique des réserves obligatoires.

2.7.1 Le refinancement bancaire

La situation du marché interbancaire est caractérisée par un excès de liquidité depuis plusieurs années. Ainsi, l'Institut d'Emission a maintenu l'objectif de refinancement de 2 milliards de FCFA.

2.7.2 La politique des taux d'intérêt

Au plan sous régional, sous l'effet de la chute des cours du pétrole brut, les prévisions actualisées pour l'année 2014 font état d'une croissance réelle de 4,9%, d'une dégradation des soldes budgétaires, base engagements (hors dons) et courant respectivement à -2,8% du PIB et -11,1% du PIB et du maintien des tensions inflationnistes à 3,7%. Dans le même temps le taux de couverture extérieure de la monnaie reviendrait à 95,7%.

Le Comité de Politique Monétaire a fixé les principaux taux d'intervention ainsi qu'il suit :

- Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) : 2,95% ;

- Taux des Prises en Pension : 5,75% ;
- Taux Créditeur Minimum : 3,25%.

De même, les taux d'intérêt sur les placements ont été fixés comme suit :

- Placements à 7 jours : 0,60% ;
- Placements à 28 jours : 0,60%+1/16 de point ;
- Placements à 84 jours : 0,60%+2/16 de point.

2.7.3 La politique des réserves obligatoires

Les coefficients applicables sur les Dépôts à Terme (DAT), sur les Dépôts à Vue (DAV) et le taux de rémunération des réserves obligatoires sont restés identiques et se présentent comme suit :

- Coefficients applicables sur les Dépôts à Vue (DAV) : 11,75% ;
- Coefficients applicables sur les Dépôts à Terme (DAT) : 9,25% ;
- Taux de rémunération des réserves obligatoires : 0,05%.

2.8 La situation de l'exécution des finances publiques

2.8.1 Solde d'exécution

A fin décembre 2014, les ressources budgétaires recouvrées s'élèvent à 2 359,2 milliards de F.CFA, contre un niveau total de dépenses (hors prêts, avances et dépôts) de 2282,5 milliards de F.CFA. Ainsi, le solde d'exécution présente un différentiel de 76,7 milliards de F.CFA.

2.8.2 Exécution des ressources budgétaires

Tableau n°4 : Exécution des recettes budgétaires et des ressources d'emprunt au 31 décembre 2014

(Estimation de clôture)

NATURES DE RECETTES (hors comptes spéciaux) (en milliards de F.CFA)	LFR 2014	Exécution au 31/12/2014	Taux d'exécution
Recettes pétrolières	1321,9	800,0	60,5%
Impôts sur les sociétés	203,7	151,4	74,3%
Redevance (RMP)	357,5	310,5	86,8%
Contrat de partage (CEPP)	703,9	318,1	45,2%
<i>dont recettes affectées à</i>			
SOGARA	114,5	89,6	78,2%
Autres	56,8	20,0	35,2%
Recettes hors pétrole	1312,7	1265,9	96,4%
Impôts et taxes directs	510,5	546,6	107,1%
Impôts et taxes indirects	787,1	645,6	82,0%
<i>Recettes douanières</i>	425,6	359,9	84,6%
TVA	290,9	216,6	74,4%
Autres recettes hors pétrole	15,1	73,6	486,6%
Total des recettes hors emprunts	2 634,6	2 065,9	78,4%
Total ressources d'emprunts	320,0	293,3	91,7%
TOTAL	2 954,6	2 359,2	79,8%

Sources : DGBFIP, DGCPT, DGI, DGD, DGDDI

Le niveau des ressources budgétaires, hors emprunts, mobilisées à fin décembre 2014, atteint 2 065,9 milliards de F.CFA, sur une prévision de 2 634,6 milliards de F.CFA, soit un taux de réalisation de 78,4%. Ces ressources se composent des recettes pétrolières et des recettes hors pétrole.

2.8.2.1 Recettes pétrolières

Les recettes pétrolières ont été exécutées à hauteur de 60,5%. Ce taux de recouvrement est consécutif à l'amorce de la chute des prix du pétrole dès le mois de juin 2014, qui a contrarié la bonne tenue des recettes pétrolières observée avant cette période. De même, la poursuite du déclin des champs vieillissants, la baisse du taux de change du dollar américain et les perturbations enregistrées dans le secteur expliquent ce niveau de réalisation des recettes pétrolières.

Ainsi, les recettes pétrolières ont été recouvrées à hauteur de 800 milliards de F.CFA. Elles se répartissent ainsi qu'il suit :

- impôts sur les sociétés : 151,4 milliards de F.CFA ;
- redevance (RMP) : 310,5 milliards de F.CFA ;
- contrat de partage : 318,1 milliards de F.CFA, dont 89,6 milliards de F.CFA de recettes affectées à SOGARA ;
- autres recettes pétrolières : 20 milliards de F.CFA.

2.8.2.2 Recettes hors pétrole

Les recettes hors pétrole affichent un niveau de recouvrement de 96,4% à 1 265,9 milliards de F.CFA, contre une prévision de 1 312,7 milliards de F.CFA. Ces recettes se décomposent en impôts et taxes directs, impôts et taxes indirects et autres recettes hors pétrole.

Avec un taux de recouvrement de 107,1% par rapport à la prévision initiale, les impôts et taxes directs ont été exécutées à hauteur de 546,6 milliards de F.CFA, contre une prévision de 510,5 milliards de F.CFA. Cette performance est imputable :

- à la bonne exécution de l'impôt sur les sociétés, du fait des efforts de recouvrement des services fiscaux, notamment sur les revenus des Petites et Moyennes Entreprises, suite à la réalisation d'un contrôle de clôture en fin d'exercice ;
- aux recettes des pénalités infligées lors des contrôles de clôture de fin d'exercice.

Les *impôts et taxes indirects* enregistrent un taux de recouvrement de 82% à 645,6 milliards de F.CFA. Les *recettes douanières* atteignent 359,9 milliards de F.CFA, soit un taux de recouvrement de 84,6%. La taxe sur la valeur ajoutée est recouvrée à hauteur de 216,6 milliards de F.CFA. Le fort taux de mobilisation des *autres recettes hors pétrole*, au-delà de la prévision, est le résultat des contrôles exercés en clôture d'exercice.

2.8.2.3 Les ressources d'emprunts

Les tirages cumulés sur financements extérieurs et intérieurs à fin décembre 2014 s'élèvent à 293,3 milliards de F.CFA. Par rapport à fin 2013, le niveau des tirages hors Eurobond enregistre une baisse de 27,9%.

Les tirages sur financements extérieurs (FINEX) se chiffrent à 256,3 milliards de F.CFA. Ils ont été effectués à hauteur de 96,4%.

Quant aux décaissements réalisés sur financements intérieurs (FININ), ils sont de 37,1 milliards de F.CFA. Ils sont constitués des Obligations du Trésor Assimilables (OTA), levées sur le marché financier régional des titres publics à souscription libre, organisé par la BEAC. Ils ont été mobilisés à 74,1% par rapport à la prévision de la LFR 2014.

Dans l'ensemble, les tirages sur FINEX et FININ représentent 91,7% du montant prévu dans la LFR 2014.

2.8.3 Exécution des dépenses budgétaires

Globalement les dépenses budgétaires (hors prêts, avances et dépôts) exécutées à fin décembre 2014, s'établissent à 2 282,5 milliards de F.CFA, soit 89,6% par rapport à la prévision, arrêtée à 2 546,1 milliards de F.CFA dans la loi de finances rectificative 2014.

Ce niveau de dépenses intègre 1 937,5 milliards de F.CFA de dépenses hors dette et 256,3 milliards de F.CFA de tirages sur les projets d'investissement cofinancés.

Tableau n°5 : Exécution des dépenses budgétaires au 31 décembre 2014
(Estimation de clôture)

NATURES DE DEPENSES (en milliards de F.CFA)	LFR 2014	Exécution au 31/12/2014	Taux d'exécution (%)
SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE	594,2	345,0	58,1%
Dette extérieure	356,8	259,4	72,7%
Dette intérieure	237,4	85,5	36,0%
<i>DGD</i>	188,9	42,9	22,7%
<i>Autres dettes</i>	48,5	42,6	87,7%
FONCTIONNEMENT	1 324,8	1 324,0	99,9%
Traitements et salaires	713,0	714,6	100,2%
<i>Solde permanente</i>	540,5	544,2	100,7%
<i>MONP</i>	70,5	66,3	94,0%
<i>PIP</i>	102,0	104,1	102,1%
Biens et services	266,7	265,0	99,4%
Transferts et Interventions	345,1	344,4	99,8%
<i>dont SOGARA</i>	114,5	89,6	78,3%
<i>FER</i>	20,5	8,8	42,9%
INVESTISSEMENT	627,1	613,5	97,8%
<i>dont prêts-projets</i>	270,0	256,3	94,9%
TOTAL DEPENSES HORS DETTES	1 951,9	1 937,5	99,3%
TOTAL GENERAL (Hors prêts, avances et dépôts)	2 546,1	2282,5	89,6%

2.8.3.1 Dépenses hors dette

L'exécution des dépenses hors dette s'élève à 1 937,5 milliards de F.CFA, soit 99,3% des prévisions de la loi de finances rectificative, arrêtées à 1 951,9 milliards de F.CFA. Cette exécution se présente comme suit :

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement comprennent la solde permanente, la main d'œuvre non permanente, les biens et services ainsi que les transferts et interventions.

Prévues à 1 324,8 milliards de F.CFA, les dépenses de fonctionnement, y compris la Prime d'Incitation à la Performance (PIP), ont été exécutées à 1 324 milliards de F.CFA, soit 99,9% de la dotation. Les dépenses de fonctionnement ont été contenues dans les limites de l'autorisation Parlementaire.

Ces dépenses se déclinent ainsi qu'il suit :

- *Solde permanente* : 544,2 milliards de F.CFA sur une dotation de 540,5 milliards de F.CFA, soit un taux d'exécution de 100,7%. La dépense de solde comprend la solde des fonctionnaires et contractuels de l'État, la solde occasionnelle des agents en attente d'intégration, celle des gardiens du trésor, des moniteurs et infirmiers locaux ;
- *Main d'œuvre non permanente* : 66,3 milliards de F.CFA sur une enveloppe de 70,5 milliards de F.CFA, le taux d'exécution s'établissant à 94% ;
- *PIP* : 104,1 milliards de F.CFA, exécutée en léger dépassement par rapport à la prévision budgétaire ;
- *Biens et services* : 265 milliards de F.CFA sur une inscription de 266,7 milliards de F.CFA, représentant un taux d'exécution de 99,4% ;
- *Transferts et interventions* : 344,4 milliards de F.CFA sur une prévision de 345,1 milliards de F.CFA. Ce niveau intègre les subventions accordées à SOGARA, d'un montant de 89,6 milliards de F.CFA et au Fonds Routier, à hauteur de 8,8 milliards de F.CFA.
-

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se décomposent en dépenses de développement et en dépenses d'équipement. Elles sont exécutées à fin décembre 2014 à 613,5 milliards de F.CFA pour une prévision de 627,1 milliards de F.CFA, soit un taux d'exécution de 97,8% et se décomposent en:

- dépenses de développement: 578,3 milliards de F.CFA ;
- dépenses d'équipement: 35,2 milliards de F.CFA.

Les tirages sur financements des projets de développement atteignent un niveau de 256,3 milliards de F.CFA, sur une prévision de 270 milliards de F.CFA, soit un taux d'exécution de 94,9%.

Les projets concernés par ces tirages sont notamment :

- le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS), le Projet de Développement Agricole et Rural, la réhabilitation de la route Ndjolé-Médoumane, l'assainissement de la ville de Port-Gentil et la reconstruction du Pont d'OLOUMI (36,481 milliards de F.CFA) financés par l'Agence Française de Développement (AFD) ;
- la Route Port-Gentil/Omboué/Booué et le Transport réseau électrique (50,677 milliards de F.CFA) financés par Eximbank Of China ;
- le CHU Mère et Enfant (49,480 milliards de F.CFA) financé par Unicredit ;
- l'Axe routier PK12-Bifoun (14,056 milliards de F.CFA) financé par Deutsche bank ;
- l'Appui au secteur pêche et le Programme Routier phase 1 (29,957 milliards de F.CFA) financés par la BAD ;
- l'Aménagement des bassins versants (17,716 milliards de F.CFA) financé par la BDEAC ;
- les Infrastructures Routières (57,836 milliards de F.CFA) financés par la Banque Islamique de Développement (BID) pour les axes routiers « Lalara -Koumameyong-Ovan-Makokou » et « Akiéni-Okondja ».

2.8.3.2 La dette publique

Les remboursements effectués au titre du service de la dette publique au 31 décembre 2014 se chiffrent à 345 milliards de F.CFA, dont 259,4 milliards de F.CFA au titre de la dette extérieure et 85,5 milliards de F.CFA pour la dette intérieure.

Le service de la dette extérieure de 259,4 milliards de F.CFA est composé de 165,7 milliards de F.CFA de remboursement du principal et de 93,7 milliards de F.CFA de paiement d'intérêts.

Le service de la dette intérieure s'élève à 85,5 milliards de F.CFA. Il comprend la dette DGD (42,9 milliards de F.CFA), la dette Trésor (14,1 milliards) et la dette DGBFIP (28,5 milliards de F.CFA). La dette DGBFIP comprend : les coûts sociaux de restructuration, les condamnations pécuniaires de l'Etat, les protocoles transactionnelles, les séquestres et les autres opérations de couverture.

Comparativement à la prévision de la loi de finances rectificatives 2014, le service réalisé, cumulé à fin décembre 2014, enregistre une baisse significative de 240,7 milliards de F.CFA. Les règlements de la dette publique ont été affectés par des contreperformances liées à :

- la non prise en compte des engagements de trésorerie au titre de l'alimentation du compte séquestre, à la baisse du niveau général des taux d'intérêts variables et à la baisse du niveau des engagements au titre des crédits fournisseurs non assurés, pour ce qui est de la dette extérieure ;
- la non prise en compte de 44 milliards de F.CFA de remboursement de BTA, à la charge du Trésor et par le faible niveau de consommation des engagements provisionnés au titre de la reprise des passifs de certaines entités publics, notamment le Centre Hospitalier de Libreville, l'Education Nationale, la Caisse Nationale de Garantie Sociale et la SIFRIGAB, pour ce qui est de la dette intérieure.

**DEUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES
ECONOMIQUES ET POLITIQUE DU
GOUVERNEMENT**

1. PERSPECTIVES ECONOMIQUES

En 2015, l'économie gabonaise devrait s'améliorer en liaison avec la bonne tenue des activités du secteur hors-pétrole. La reprise de la demande internationale de produits miniers et de bois sciés contribuerait à cette embellie, malgré la chute de moitié du prix du baril de pétrole gabonais (par rapport à la loi de finances initiale).

Par ailleurs, l'activité nationale serait soutenue par la poursuite de la mise en œuvre du Plan Stratégique Gabon Emergent au travers de l'exécution du Schéma Directeur National des Infrastructures (SDNI), de la Stratégie Nationale d'Industrialisation (SNI) et de la Stratégie d'Investissement Humain (Pacte Social).

1.1 Les principales hypothèses

En 2015, la production pétrolière poursuivrait une tendance baissière. Elle passerait de 10,3 millions de tonnes à 10 millions de tonnes, soit une diminution de 2,3%.

Du point de vue de la demande internationale, la forte présence du pétrole de schiste nord-américain pourrait entretenir un déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché du pétrole. En conséquence, le prix du baril de Brent reculerait de moitié par rapport à la loi de finances initiale, en dépit d'une probable hausse du taux de change dollar/F.CFA.

Dans le même temps, les exportations de manganèse régresseraient de 8,9% pour se situer à 4,2 millions de tonnes contre 4,6 millions de tonnes prévues dans la loi de finances initiale. Et le prix de la tonne de manganèse se stabiliserait à 229,2 USD.

Tableau n°6: Hypothèses du cadrage macroéconomique

(en milliards de FCFA)	2014	2015			2016	2017
	Réalisations	LFI	LFR	PLFR/LFI	Prévisions	Prévisions
Production pétrolière (en milliers de tonnes)	11	10,3	10	-2,3%	10,3	10,2
Prix du baril du pétrole gabonais (en \$US)	95,6	80	40	-50%	60	60
Taux de change du dollar US (en FCFA)	494,4	490	530	8,2%	520	520
Exportations de manganèse (en milliers)	3851,2	4610	4200	-8,9%	4830	5130
Prix de vente de manganèse (\$US/tonne)	223,6	229,2	229,2	0,0%	234,9	234,9
L'Or (tonne)	1,1	1,2	1,2	0,0%	1,3	1,3
Prix de vente de l'or (\$US l'once)	1266	1350	1240	-8,1%	1240	1240

Source : Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale

1.2 Les résultats de la projection

1.2.1 L'équilibre des biens et services

Le taux de croissance du PIB s'établirait à 4,8% contre une prévision initiale de 5,7%. L'activité Hors-Pétrole progresserait de 6,7% contre 7,7% initialement prévue. Dans le secteur Pétrole, elle serait de -8,8% contre -6,0% par rapport à la LFI.

Tableau n° 7 : Évolution du taux de croissance du PIB

En %	LFI 2015	PLFR	2016*	2017*
PIB total	5,7	4,8	6,6	6,1
Pétrole	-6	-8,8	2,5	-0,4
Hors pétrole	7,7	6,7	7,1	6,8

Source : Direction Générale de l'Économie et de la Politique Fiscale, * Prévisions

L'analyse sectorielle révélerait une tendance baissière dans les trois secteurs d'activité, respectivement de 1,8 point, de 1,7 point et de 2,0 points.

En effet, les activités du secteur primaire connaîtraient une baisse de 2,8%. Ce recul s'expliquerait principalement par la contraction de la production pétrolière (-8,8%) et de l'activité des cultures de rente (-1,5%), nonobstant l'accroissement de l'activité dans les branches exploitation forestière (+12,5%), agriculture vivrière (+9,7%) et minière (+3,1%).

Les bonnes performances dans le secteur secondaire (+6,5%) proviendraient de la quasi-totalité des branches. Les industries du bois (+15,2%) et les activités d'eau et d'électricité (+8,9%) ainsi que le BTP (+5,7%) expliqueraient cette croissance.

Quant au secteur tertiaire, il progresserait de 6,6%, tiré par la totalité de ces branches. Ces progrès découleraient principalement des résultats obtenus par les branches services bancaires et assurances (+8,7%), transports et télécommunications (+8,1%) ainsi que les services (+5,0%).

En ce qui concerne la demande intérieure, elle serait en hausse de 6,0%, en raison de l'accroissement de l'investissement privé (+13,8%) et de la consommation privée (+7,2%), malgré une légère baisse de la consommation publique (-4,9%). Parallèlement, les importations seraient en légère hausse (+1,3%) et les exportations reculeraient de 2,3% par rapport à 2014.

1.2.2 Les comptes des agents

1.2.2.1 Les entreprises

Les performances productives des entreprises augmenteraient de 7,3%. Cette évolution résulterait de la forte valorisation de l'activité des services et du commerce. Par ailleurs, malgré le relèvement des consommations intermédiaires (5,6%) en rapport avec l'accroissement du volume d'activité du secteur non pétrolier, la valeur ajoutée des entreprises devrait s'améliorer de 4,2%.

1.2.2.2 Les ménages

Le revenu disponible des ménages augmenterait de 9,2% en raison de l'accroissement de la masse salariale lié à la vigueur de l'activité économique d'une part, et aux glissements catégoriels et nouveaux recrutements dans le secteur public, d'autre part. Dans ces conditions et en considérant un taux d'inflation estimé à 2,1%, la consommation nominale des ménages devrait progresser de 9,5%.

1.2.2.3 Les administrations

Les opérations financières de l'Etat devraient afficher un solde primaire déficitaire, favorisé par la baisse des recettes pétrolières et le maintien d'un certain niveau d'investissement. Cette situation traduit la volonté du Gouvernement de poursuivre sa politique de progrès économique et social, tout en veillant à la viabilité et à la soutenabilité budgétaire.

1.2.2.4 Le reste du monde

La baisse de la production pétrolière et celle des produits de rente se traduiraient par un repli des exportations gabonaises qui baisseraient en valeur de 32,5%, dont 38,5% dans le secteur hors pétrole. Cette évolution défavorable des exportations, induirait une dégradation du solde excédentaire des biens et services non facteurs.

2. POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

Malgré le repli des ressources résultant de la chute du prix du baril de pétrole et de la persistance des contreperformances enregistrées dans la collecte des recettes fiscales, l'objectif du Gouvernement sera de maintenir les efforts d'investissements dans les projets structurants ainsi que les progrès réalisés sur le plan social, en sus de la viabilisation des finances publiques.

Dans cette optique, tout en réitérant les mesures prioritaires et majeures annoncées dans le rapport économique, social et financier accompagnant la loi n°022/2014 du 19 janvier 2015 déterminant les ressources et les charges de l'Etat pour l'année 2015, le projet de budget rectifié met l'accent sur :

- le renforcement des investissements liés au développement des infrastructures de transports, énergétiques et hydrauliques ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'investissement humain baptisée "Pacte social", en maintenant notamment les efforts déployés sur les activités génératrices de revenus assurées par le Fonds National d'Aide Sociale (FNAS) et par la mise en place d'un partenariat public-privé (PPP) dans le cadre du projet dénommé "Gabonaise de Réalisations Agricoles des Initiatives des Nationaux Engagés" (GRAINE) ;
- la rationalisation des dépenses publiques et l'amélioration du rendement de l'impôt à travers notamment l'élargissement de la base fiscale.

2.1 La politique sectorielle

En matière de politique sectorielle, le Gouvernement mettra l'accent sur le renforcement des actions liées au secteur des infrastructures et l'amélioration du climat des affaires, tout en préservant les efforts entrepris dans les secteurs social et productif.

2.1.1 Le Secteur Productif

La volonté affichée du Gouvernement de poursuivre le programme de diversification de la base productive de l'économie gabonaise afin de la rendre moins dépendante des chocs extérieurs est confortée par la conjoncture actuelle.

Ainsi, l'ambition de transformer les matières premières se poursuivra dans toutes les filières à l'instar de ce qui s'est fait avec le complexe de ferromanganèse de Moanda, les plantations d'OLAM et les usines de production des matériaux de construction dans la Zone Economique Spéciale de *Nkok* ; l'objectif étant d'augmenter la création des richesses, le stock de capital accumulé et de compenser la baisse des revenus tirés du secteur pétrole.

2.1.2 L'amélioration du climat des affaires

Afin d'accélérer les efforts de modernisation de l'environnement économique national, le Gouvernement s'attellera à rendre opérationnelle l'Agence Nationale de Promotion des Investissements (ANPI). Cette entité reprend les attributions du Centre de Développement des Entreprises (CDE), de Promogabon et celles de l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEX). Cette réorganisation nécessite la mise en place d'une plateforme institutionnelle du dialogue Public-Privé à travers le Haut Conseil pour l'Investissement (HCI).

Par ailleurs, le Gouvernement s'emploiera à consolider les résultats acquis et à améliorer le cadre réglementaire, afin de répondre aux préoccupations des dirigeants des entreprises, notamment sur l'entreprenariat féminin.

L'amélioration du cadre réglementaire passera par la simplification et la facilitation des procédures administratives portant notamment sur :

- la réduction du capital minimum et du nombre de procédures lors de la création d'entreprise ;
- la réduction des délais et des coûts pour les opérations de raccordement à l'électricité moyenne ;
- l'amélioration de l'information concernant le registre public de crédit en matière d'obtention des prêts.

Par ailleurs, le Gouvernement mettra en œuvre le Pacte national d'ajustement pour la compétitivité, qui permettra de réunir les conditions pour un meilleur attrait de nouveaux investissements.

2.1.3 Le Secteur Infrastructures

Pour soutenir la politique de diversification de l'économie et améliorer la compétitivité des entreprises, le Gouvernement a notamment mis l'accent sur le développement des infrastructures avec la mise en œuvre, depuis 2011, du Plan Directeur National des Infrastructures (PDNI).

Dans la poursuite de ce choix stratégique, le Gouvernement s'engage à réaliser l'ensemble des chantiers prioritaires, notamment dans les domaines des *routes* (226,7 milliards F.CFA), de *l'énergie et des ressources hydrauliques* (85,2 milliards F.CFA) ainsi que dans celui de *l'assainissement* (18,8 milliards F.CFA). Le détail de ces montants est contenu dans l'annexe explicative des projets d'investissement.

Enfin, pour rendre son action plus efficiente dans ce secteur, le Gouvernement a décidé de fusionner l'Agence Nationale des Grands Travaux (ANGT) et le Fonds Routier (FR) pour donner naissance à l'Agence Nationale des Grands Travaux d'Infrastructures (ANGTI). Elle aura pour mission d'exécuter la politique publique en matière de Grands Travaux d'Infrastructures et de mettre en œuvre le Schéma Directeur National d'Infrastructures (SDNI) en vue d'en maîtriser les coûts, de garantir la qualité des ouvrages et de respecter les délais d'exécution dans un but d'intérêt général.

La mise en place de cette agence permettra au Gouvernement de disposer d'une seule structure spécialisée dans la réalisation des études, des constructions, des réhabilitations, des contrôles, des entretiens et de suivi des projets d'infrastructures.

2.1.4 Le Secteur Social

En vue de raffermir les liens entre les gabonais, d'éradiquer les inégalités et la grande pauvreté, le Gouvernement accélérera la cadence de la mise en œuvre de la stratégie d'investissement humain et maintiendra son action dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'habitat.

A cet effet, un effort sera fait sur l'ensemble des volets du Pacte Social.

Pour ce faire, les différents volets de la stratégie seront pris en charge conformément aux montants indiqués dans le tableau ci-après (en Francs CFA) :

Volet 1 : <i>Filet de protection économique et transferts solidaires</i>	10 660 000 000
Volet 2 : <i>Portefeuille de projets à Activités Génératrices de Revenus</i>	3 300 000 000
Volet 3 : <i>Minima sociaux</i>	40 189 162 815
Volet 4 : <i>Politique ciblée des travaux</i>	14 052 837 928
Total	68 202 000 743

2.2 La politique budgétaire

La stratégie budgétaire porte sur des efforts conjugués dans la maîtrise du choc de la baisse des recettes et dans l'allègement du train de vie de l'Etat afin de maintenir les dépenses publiques dans des proportions soutenables. Cette stratégie, que poursuit le Gouvernement, aura pour effet, l'amélioration du solde primaire à très court et moyen termes afin de se conformer notamment aux critères de convergence communautaires.

L'atteinte d'un tel objectif nécessite le maintien des principales mesures déjà annoncées dans la loi de finances initiale mais également de prendre en compte les mesures courageuses arrêtées lors du séminaire Gouvernemental de janvier 2015.

2.2.1 Les mesures relatives à l'accroissement des ressources

En sus des mesures contenues dans la loi de finances initiale 2015, qui mettent l'accent sur le renforcement de la performance des administrations des douanes et des impôts ainsi que sur le développement des nouvelles stratégies de financement, le Gouvernement compte reformer la fiscalité, afin qu'elle contribue davantage au financement du budget d'une part, et renforcer la diversification de ses sources de financement d'autre part.

A cet effet, les actions porteront sur :

- le recours à divers instruments de financements sur le plan national, sous régional et international pour répondre aux besoins de financement additionnels du budget de l'Etat ;
- la création d'un fonds de stabilisation des ressources pétrolières qui permettra de garantir lesdites ressources budgétisées et la continuité des actions entreprises ;
- l'annulation des décisions temporaires d'exonération et de réduction des droits de douanes et de la TVA sur les produits d'importation.

2.2.2 Les mesures de maîtrise et d'efficacité de la dépense

Pour maintenir les dépenses publiques dans des proportions soutenables et garantir l'efficacité de la dépense, le Gouvernement mettra en place un ensemble de mesures de redressement visant principalement l'allègement du train de vie de l'Etat et l'optimisation de la dépense.

Aussi, envisage-t-il de porter son action, à court et moyen termes, sur la réduction de la dépense de personnel et de transfert.

S'agissant de la dépense de personnel, son niveau a atteint des proportions préoccupantes. Elle représente en moyenne un peu plus de 50% des recettes fiscales sur ces dernières années, ce qui est bien au-delà de la norme CEMAC (35%). Aussi, en vue de garantir la maîtrise de la masse salariale, les initiatives du Gouvernement porteront sur :

- le déploiement des Directions Centrales des Ressources Humaines (DCRH) ;
- l'audit et la réforme du système de rémunération actuel des agents de l'Etat ;
- l'organisation des audits des effectifs de la fonction publique ;
- l'assainissement du fichier de la solde de l'Etat ;
- le contrôle des effectifs des agents de la main d'œuvre non-permanente ;
- la suspension systématique des traitements des agents ayant atteint l'âge de mise à la retraite ;
- la dénonciation ou le non-renouvellement des contrats des agents contractuels hors catégorie ayant atteint l'âge de 60 ans ;
- le renforcement de la lutte contre le cumul des salaires ;
- la lutte contre le cumul de l'aide à la propriété et/ou au transport avec le bénéfice d'un logement, d'un bail ou d'un véhicule administratif ;
- le recrutement dans la fonction publique uniquement pour les secteurs prioritaires ;
- l'organisation des concours après mise à disposition effective des postes budgétaires ;
- le gel des stages professionnels en 2015 ;
- la réactivation et le soutien au Programme de Départ Volontaire et de Retraite Anticipée (PDVRA).

Pour les dépenses de transferts, les mesures porteront à la fois sur la réforme de l'aval pétrolier et sur la redéfinition du principe de l'octroi des subventions aux entités bénéficiaires.

Pour ce qui est de la réforme de l'aval pétrolier, il s'agira notamment de l'annulation des subventions aux produits pétroliers qui se traduira par :

- le maintien des subventions pour le gaz butane et le pétrole lampant aux ménages gabonais économiquement faibles ;
- l'arrêt des subventions au gasoil et à l'essence ;
- l'arrêt du paiement du soutien à l'activité du raffinage (SAR) ;
- l'annulation du mécanisme du prix parité import (PPI) ;
- la libéralisation de l'importation des produits pétroliers ;
- la création d'une Autorité Administrative Indépendante de réglementation des prix des produits pétroliers qui administrerait la péréquation et la stabilisation ;
- la restructuration de la Société Gabonaise de Raffinage pour la recentrer sur son métier de base, le raffinage ;
- la redéfinition de la structure devant garantir l'approvisionnement du marché national en carburant et garantir les stocks de sécurité et stratégiques.

En ce qui concerne la redéfinition du principe d'octroi des autres subventions, il conviendrait désormais, avant d'envisager l'octroi de toute subvention, de distinguer :

- les organismes dont l'Etat souhaite soutenir l'activité économique naissante ;
- les organismes connaissant des difficultés structurelles ;
- les organismes en situation de difficulté conjoncturelle.

L'objectif de ce tri serait d'écarter du bénéfice de la subvention, toute entité n'entrant pas dans l'une des trois catégories susmentionnées. En plus, il conviendrait dans le cadre d'un meilleur usage des deniers publics et d'une gestion plus saine des entités bénéficiaires de dissuader, à travers des mesures fortes et opportunes, le recours aux subventions perçues pour le financement des charges de personnel.

TROISIEME PARTIE : L'EQUILIBRE FINANCIER

L'équilibre financier du projet de loi de finances rectificative de l'année 2015 retrace les opérations financières de l'Etat réparties en deux grandes catégories, conformément aux dispositions de la loi organique n° 31/PR du 21 octobre 2010 relative aux lois de finances et à l'exécution du budget (LOLFEB).

Ainsi, la première catégorie concerne les opérations budgétaires constituées des recettes et des dépenses. La deuxième catégorie retrace les opérations de trésorerie et de financement, englobant les ressources et les charges. Prises individuellement, ces deux catégories n'ont pas vocation à s'équilibrer. Toutefois, en consolidant les soldes de chacune de ces deux catégories, les opérations financières de l'Etat ressortent en équilibre.

Aussi, l'équilibre financier arrêté dans le projet de loi de finances rectificative 2015 porte-t-il le budget de l'Etat en dépenses, à 2 068,5 milliards F.CFA, contre un niveau de recettes de 1 833,9 milliards de F.CFA, laissant ainsi apparaître un déficit de 234,7 milliards de F.CFA de solde budgétaire de base ; ce déficit étant couvert par l'excédent des opérations de financement, de montant égal.

1.EQUILIBRE BUDGETAIRE

L'équilibre budgétaire retrace les opérations du budget de l'Etat en recettes et en dépenses, lequel comprend le budget général, les budgets annexes et les comptes spéciaux.

Tableau n° 8 : Equilibre budgétaire (en millions de F.CFA)

Recettes		Dépenses		Soldes
Budget général				
	PLFR 2015		PLFR 2015	
Titre 1. Recettes fiscales	1 240746	Titre 1. Charges financières de la dette	125 432	- 234 690
Titre 2. Dons, legs, et fonds de concours	-	Titre 2. Dépenses de personnel	732 662	
Titre 3. Cotisations sociales	-	Titre 3. Dépenses de biens et services	299 000	
Titre 4. Autres recettes	593105	Titre 4. Dépenses de transfert	302 723	
-		Titre 5. Dépenses d'investissement	596 724	
-		Titre 6. Autres dépenses	12 000	
Total des recettes pour le budget général	1 833 851	Total des dépenses pour le Budget général	2 068 541	
Budgets annexes				
Recettes pour les budgets annexes	-	Dépenses pour les budgets annexes	-	-
Total des recettes pour les budgets annexes	-	Total des dépenses pour les budgets annexes	-	
Comptes spéciaux				
Recettes Comptes d'affection spéciale	-	Dépenses Comptes d'affection spéciale	-	-
Recettes Comptes de Commerce	-	Dépenses Comptes de Commerces	-	
Total des recettes pour les comptes spéciaux	-	Total des dépenses pour les comptes spéciaux	-	
Solde Budgétaire global				- 234 690
Solde Budgétaire de base				- 234 690

Source : DGBFIP

1.1.1 Le budget général

Le budget général comprend toutes les recettes budgétaires et toutes les dépenses de l'Etat à l'exception des recettes affectées par la loi aux budgets annexes et aux comptes spéciaux.

1.1.1.1 Les recettes

Les recettes budgétaires se décomposent en recettes fiscales, dons, legs et fonds de concours, cotisations sociales et autres recettes. Elles sont évaluées à 1 833,9 milliards de F.CFA contre 2 289,7 milliards de F.CFA arrêtées dans la loi de finances initiale 2015, soit une

baisse de 455,8 milliards de F.CFA. Ce retrait est imputable à la dégradation des recettes fiscales et des autres recettes qui enregistrent respectivement un repli de 9,9% et de 35,1%.

**Tableau n°9 : Répartition des recettes budgétaires
(en millions de F.CFA)**

	LFI 2015	PLFR 2015	Ecart	
			LFI 2015/PLFR 2015	
			Valeur	%
RECETTES BUDGETAIRES				
Titre 1 : Recettes fiscales	1 376 336	1 240 746	- 135 590	-9,9%
Titre 2 : Dons, legs et fonds de concours	-	-	-	
Titre 3 : Cotisations sociales	-	-	-	
Titre 4 : Autres recettes	913 358	593 105	- 320 253	-35,1%
TOTAL RECETTES	2 289 694	1 833 851	- 455 844	-19,9%

Source : DGI, DGDDI, DGEPPF, DGH, DGBFIP

Les recettes pétrolières

Les recettes pétrolières, arrêtées à 540,6 milliards de F.CFA seraient en diminution de 388,6 milliards de F.CFA par rapport à la loi de finances initiale 2015, reflétant la chute du cours du baril de pétrole.

Les recettes issues du secteur pétrolier se répartissent en recettes fiscales et non fiscales.

Au titre de recettes fiscales liées au secteur pétrolier, l'impôt sur les revenus, les bénéfices et les gains en capital s'établiraient à 31,4 milliards de F.CFA de recettes générées, soit une baisse de 53,1 milliards de F.CFA, envisagée dans le projet de budget rectifié.

Les revenus de l'entreprise et du domaine autre que les intérêts sont estimés à 486,4 milliards de F.CFA. Ils seraient en diminution de 335,5 milliards de F.CFA par rapport à la loi de finances initiale. Cette réduction s'explique par la contraction des recettes issues des *contrats de partage* et des *redevances pétrolières*, respectivement de 188,3 milliards et de 147,2 milliards de F.CFA.

Les *redevances pour concessions* quant à elles, restent identiques par rapport à la loi de finances initiale, soit 22,9 milliards de F.CFA.

**Tableau n° 10 : Les recettes pétrolières
(en millions de F.CFA)**

Libellé des recettes	LFI 2015	PLFR 2015	ECART	
			LFI 2015 /PLFR 2015	
			VALEUR	%
TITRE 1 : RECETTES FISCALES				
Recettes fiscales	84 479	31 360	-53 119	-62,9%
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	84 479	31 360	-53 119	-62,9%
TITRE 4 : AUTRES RECETTES			0	
Recettes non fiscales	844 703	509 242	-335 461	-39,7%
Revenus de l'entreprise et du domaine autre que les intérêts	821 835	486 374	-335 461	-40,8%
Participations dans les sociétés pétrolières	10 000	10 000	0	0,0%
Redevances pétrolières	311 944	164 774	-147 170	-47,2%
Contrats de partage	499 891	311 600	-188 291	-37,7%
<i>dont recettes affectées aux fluctuations des prix des produits raffinés</i>	<i>143 489</i>	<i>25 682</i>	<i>-117 807</i>	<i>-82,1%</i>
Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	22 868	22 868	0	0,0%
Redevance superficielle	2 168	2 168	0	0,0%
Boni sur attribution de permis	20 700	20 700	0	0,0%
Dividendes			0	
TOTAL DES RECETTES PETROLIERES	929 182	540 602	-388 580	-41,8%

Sources : DGI, DGH, DGELF

Les recettes hors pétrole

Les recettes hors pétrole s'établiraient, au titre du projet de loi de finances rectificative 2015, à 1 293,2 milliards de F.CFA, soit une diminution de 67,3 milliards de F.CFA par rapport au budget initial. Cette variation résulterait des *impôts et taxes indirects* et des *recettes douanières* qui enregistrent des chutes respectives de 38,1 milliards de F.CFA et de 34,2 milliards de F.CFA.

Les recettes hors pétrole se décomposent en *impôts et taxes directs*, en *impôts et taxes indirects*, dont les *recettes douanières* et les *autres recettes*.

Tableau n°11 : Les recettes hors pétrole

(en millions de F.CFA)

Libellé des recettes	LFI 2015	PLFR 2015	ECART	
			LFI 2015/PLFR 2015	
			VALEUR	%
A. TITRE 1 : RECETTES FISCALES (Brutes)	1 291 857	1 209388	- 82469	- 6%
Impôts et taxes directs	445 305	439 693	- 5 612	- 1%
Impôts sur les sociétés hors pétrole	261 526	241 123	- 20 403	- 8%
Impôts sur les personnes physiques	136 197	169 695	33 498	25%
Impôts sur les revenus des capitaux	47 582	28 875	- 18 707	- 39%
Impôts et taxes indirects	846 552	769695	- 76857	- 9%
Droits et taxes sur la propriété	36 179	24 417	- 11 762	- 33%
Taxes sur les biens et services	349 808	315 052	- 34 756	- 10%
Droits et taxes de douanes	436 711	402 513	- 34 198	- 8%
Autres recettes fiscales	23 854	27713	+3859	- 16%
B. RECETTES FISCALES (Nettes)	1 291 857	1 209388	- 82469	- 6%
C. TITRE 2 : DONS, LEGS ET FONDS DE CONCOURS	-	-	-	-
D. TITRE 3 : COTISATIONS SOCIALES	-	-	-	-
E. TITRE 4 : AUTRES RECETTES	68 654	83862	15 208	22%
Revenus de la propriété	13 363	27 829	14 467	108%
Revenus de participations	27	16 604	16 577	NS
Revenus du domaine foncier	441	540	99	22%
Revenus du domaine minier	9 195	7 178	- 2 017	- 22%
Revenus du domaine forestier	3 699	3 507	- 192	- 5%
Recettes diverses (y.c. recettes affectées)	55 292	56033	741	1%
TOTAL DES RECETTES (B+C+D+E)	1 360 511	1 293 250	- 67 261	- 5%

Sources : DGI, DGDDI

Les impôts et taxes directs (impôts sur les revenus des personnes morales et physiques, ainsi que les revenus des capitaux) se situeraient à 439,7 milliards de F.CFA contre 445,3 milliards de F.CFA dans la loi de finances initiale 2015, soit une baisse de 5,6 milliards de F.CFA, en liaison avec le rendement de l'impôt sur les revenus des personnes physiques. Cette performance, tributaire de la bonne tenue de l'emploi en 2014 (+2,6%) et de l'augmentation de la masse salariale globale consécutive aux glissements catégoriels et aux embauches dans le secteur privé, a pu contenir la régression de l'impôt sur les sociétés, notamment pétrolières, impactées par la morosité du marché international.

Les impôts et taxes indirects (hors recettes douanières) subiraient une baisse de 76,9 milliards de F.CFA par rapport à la prévision initiale. Elles se composent notamment de :

- la TVA, qui se situerait à 315,1 milliards de F.CFA contre 349,8 milliards arrêtés dans la loi de finances initiale de 2015 ;
- des droits et taxes sur la propriété, qui baisseraient de 11,8 milliards de F.CFA pour se situer à 24,4 milliards de F.CFA.

Les recettes douanières (droits et taxes à l'exportation et à l'importation) s'établiraient à 402,5 milliards de F.CFA contre 436,7 milliards de F.CFA prévus dans le budget initial de 2015, soit une baisse de 8% qui s'expliquerait par la contraction des exportations et la fragilisation des importations suite au ralentissement de l'activité pétrolière et à la progression du taux de change du dollar américain.

Les autres recettes, essentiellement composées des revenus de la propriété, des droits d'exploitation du domaine public (forestier, foncier, minier) et des produits des participations de l'Etat, seraient en hausse de 15,2 milliards de F.CFA par rapport à la prévision initiale.

1.1.1.2 Les dépenses

Les dépenses comprennent les charges financières de la dette, les dépenses de personnel, les dépenses de biens et services, les dépenses de transfert, les dépenses d'investissement et les autres dépenses.

Analyse globale

Les dépenses budgétaires sont plafonnées à 2 068,5 milliards de F.CFA contre 2 331,1 milliards de F.CFA arrêtées dans la loi de finances initiale, soit une baisse de 11%.

Les dépenses courantes seraient en baisse de 217,5 milliards de F.CFA par rapport au budget initial 2015 et s'établiraient ainsi à 1 459,8 milliards de F.CFA. Elles se composent des charges financières de la dette et des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses en capital enregistreraient une baisse de 47,1 milliards de F.CFA par rapport au budget initial 2015 et se situeraient à 596,7 milliards de F.CFA dans le projet de loi de finances rectificative 2015.

**Tableau n° 12 : Répartition des dépenses par titre
(en millions de F.CFA)**

Crédits de paiement				
Titres et catégories	LFI 2015	PLFR 2015	ECART LFI 2015/ PLFR 2015	
			Valeur	%
Titre 1. Charges financières de la dette	141 172	125 432	- 15 740	-11%
Titre 2. Dépenses de personnel	732 662	732 662	-	0%
Titre 3. Dépenses de biens et services	379 837	299 000	- 80 837	-21%
Titre 4. Dépenses de transferts	423 636	302 723	- 120 913	-29%
Titre 5. Dépenses d'investissement	643 778	596 724	- 47 054	-7%
Titre 6. Autres dépenses	10 000	12 000	2 000	20%
Total CP	2 331 085	2 068 541	- 262 544	-11%

Source : DGBFIP, DGCP, DGD, DGAJE

[Analyse détaillée](#)

Les charges financières de la dette

**Tableau n°13 : Charges financières de la dette
(En millions de F CFA)**

Crédits de paiement				
	LFI 2015	PLFR 2015	ECART LFI 2015/PLFR 2015	
			Valeur	%
Titre 1. Charges financières de la dette	141 172	125 432	- 15 740	-11%
67. Charges financières	141 172	125 432	- 15 740	-11%

Source : DGBFIP

Les charges financières de la dette restent stables par rapport au niveau initial, malgré une diminution de 15,7 milliards de F.CFA liée essentiellement à la révision à la baisse de la dotation pour perte de change et à l'ajustement des charges dues *in fine au titre* des Obligations du Trésor Assimilables (OTA). Ces charges se chiffraient à 125,4 milliards de F.CFA.

Elles comprennent :

- dette extérieure : 101,6 milliards de F.CFA ;
- dette intérieure : 23,8 milliards de F.CFA.

Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel restent plafonnées à 732,6 milliards de F.CFA comme arrêtées dans la loi de finances initiale 2015.

Elles comprennent, outre la solde permanente et la main d'œuvre non permanente, les crédits dédiés au paiement de la PIP. Ces dépenses se chiffrent respectivement à 561,5 milliards de F.CFA, 70,9 milliards de F.CFA et 100,2 milliards de F.CFA.

Tableau n° 15 : Les dépenses de personnel
(en millions de F.CFA)

Crédits de paiement				
Titres et catégories	LFI 2015	PLFR 2015	ECART LFI 2015/PLFR 2015	
			Valeur	%
Titre 2. Dépenses de personnel	732 662	732 662	-	0%
66. Charges de personnel	732 662	732 662	-	0%

Source : DGBFIP

Le maintien de ce niveau de dépenses s'explique principalement par la prise en compte des *glissements catégoriels* et des *recrutements* des agents des forces de défenses et de sécurité, des personnels de santé et de l'éducation. Il tient également compte de l'entrée en solde des personnels recrutés en présalaires, jadis payés sur fonds propres de certaines administrations, et de l'élargissement du bénéfice de la PIP à l'ensemble des agents de l'Etat.

Les dépenses de biens et services

Les dépenses de biens et services baisseraient de 80,8 milliards de F.CFA par rapport à la loi de finances initiale 2015 pour se situer à 299 milliards de F.CFA dans le projet de loi de finances rectificative. Cette tendance s'explique essentiellement par le réajustement à la baisse de cette catégorie de dépenses pour faire face à la contraction globale des ressources. Par ailleurs, ce titre de dépenses intègre les remboursements courants de TVA à hauteur de 60 milliards de F.CFA.

Tableau n° 15 : Les dépenses de biens et services

(en millions de F.CFA)

Crédits de paiement				
Titres et catégories	LFI 2015	PLFR 2015	ECART LFI 2015/PLFR 2015	
			Valeur	%
Titre 3. Dépenses de biens et services	379 837	299 000	- 80 837	-21%

Source : DGBFIP

Les dépenses de Transferts

En diminution de 120,9 milliards de F.CFA, les dépenses de transferts se situeraient à 302,7 milliards de F.CFA. Cette baisse est principalement justifiée par la réduction de 117,8 milliards de F.CFA des crédits destinés au soutien des prix des produits raffinés, conformément aux recommandations du séminaire Gouvernemental de janvier 2015.

Tableau n° 16 : Les dépenses de transferts

(en millions de F.CFA)

Crédits de paiement				
Titres et catégories	LFI 2015	PLFR 2015	ECART LFI 2015/PLFR 2015	
			Valeur	%
Titre 4. Dépenses de transferts	423 636	302 723	- 120 913	-29%

Source : DGBFIP

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement enregistrent une baisse de 47,1 milliards de F.CFA par rapport au budget initial et se situeraient à 596,7 milliards de F.CFA dans le projet de loi de finances rectificative 2015. Ce niveau comprend 278,2 milliards de F.CFA au titre des projets financés sur les ressources extérieures. L'ensemble de ces ressources est principalement orienté vers l'accélération de la mise en œuvre du Schéma Directeur National d'Infrastructures et le financement de la stratégie d'investissement humain du Gabon, dénommée "Pacte social".

Tableau n° 17 : Les dépenses d'investissement
(en millions de F.CFA)

Crédits de paiement				
Titres et catégories	LFI 2015	PLFR 2015	ECART LFI 2015/PLFR 2015	
			Valeur	%
Titre 5. Dépenses d'investissement	643 778	596 724	- 47 054	-7%

Source : DGBFIP

Les autres dépenses

Les autres dépenses sont arrêtées à 12 milliards de F.CFA contre 10 milliards de F.CFA initialement prévus. Elles comprennent :

- les protocoles transactionnels, les condamnations pécuniaires et les séquestres en gestion à l'Agence Judiciaire de l'Etat (AJE), dont le coût se maintiendrait à 5 milliards de F.CFA ;
- les coûts sociaux de restructurations des entreprises qui passeraient de 5 milliards de F.CFA à 7 milliards de F.CFA, du fait de la prise en compte des plans sociaux de l'APIEX, du CDE et de PromoGabon.

Tableau n° 18 : Les autres dépenses
(en millions de F.CFA)

Crédits de paiement				
Titres et catégories	LFI 2015	PLFR 2015	ECART LFI 2015/PLFR 2015	
			Valeur	%
Titre 6. Autres dépenses	10 000	12 000	2 000	20%

Source : DGBFIP

1.1.1.3 Les budgets annexes

Comme pour la loi de finances initiale 2015, le présent budget ne prévoit aucun budget annexe.

1.1.1.4 Les comptes spéciaux

Comme pour les budgets annexes, le projet de loi de finances rectificative 2015 ne prévoit ni de compte d'affectation spécial, ni de compte de commerce.

2. EQUILIBRE DE FINANCEMENT

Les opérations de financement reprennent le solde budgétaire global. Elles retracent ensuite les charges et les ressources de trésorerie et de financement et l'affectation des résultats de l'année en cours et des exercices antérieurs.

**Tableau n° 19 : Les ressources et les charges de trésorerie
(en millions de F.CFA)**

	LFI 2015	PLFR 2015	Ecart
Charges de trésorerie et de financement			
Amortissement (dette extérieure)	302	243 636	- 59
Emprunts extérieurs-courants	302	243 636	- 59
Bilatéraux	31	43 466	12 210
Multilatéraux	93	31	- 61 265
Banques	178	168	- 10 000
Amortissement des prêts du secteur bancaire	231	88 546	- 143
Intérieur-DGD	231	88 546	- 143
Emprunts intérieurs-courants	231	88 546	- 143
Banques	48	40 250	- 8 500
Moratoires	53	35 296	- 18 541
Divers	29	13 000	- 16 000
Marchés Financiers	100	-	- 100 000
Autres amortissements	156	149	- 6
AJE, coûts sociaux, opérations de couverture			-
Bons du Trésor Assimilables (BTA)		51	51
Instances Trésor	86	34	- 51 200
Arriérés de TVA	70	63	- 6 900
Correspondants du Trésor	41	44	3
Prêts et avances	10	55	45
Fonds Souverain de la RG	10	2	- 8 075
Compte IMA (Approvisionnement)		53	53
Total	742	582 695	- 159
Ressources de trésorerie et de financement			
Tirages	207	278	70
Tirages sur conventions en cours	168	271 399	103 047
Tirages sur nouvelles conventions	38	6 813	- 32
Emissions de titres publics	576	365 000	- 211
Emissions de titres publics sur le Marché	490	265 000	- 225 100
Emissions de titres publics sur le Marché intérieur	86	100	13
Financement bancaire	-	174 173	174173
banques centrale	-	174 173	174 173
Total	783 618	817 385	33 766
Solde des opérations de financement et de	41	234 690	
Solde budgétaire global		- 234 690	
Solde net			-

Source : DGBFIP

2.1.1 Les charges de trésorerie

Les charges de trésorerie se chiffrent à 582,7 milliards de F.CFA dans le projet de loi de finances rectificative 2015 contre 742,2 milliards de F.CFA initialement prévu, soit une baisse de 159,5 milliards de F.CFA, essentiellement imputable à la restructuration de l'échéancier des emprunts obligataires contractés sur le marché local.

Ces charges se décomposent comme suit :

- amortissement dette extérieure : 243,6 milliards de F.CFA ;
- amortissement des prêts du secteur bancaire : 40,3 milliards de F.CFA ;
- amortissement des prêts (moratoires et divers) : 48,2 milliards de F.CFA ;
- autres amortissements : 149,8 milliards ;
- comptes des correspondants du Trésor : 44,9 milliards de F.CFA ;
- prêts et avances (Fonds Souverain de la République Gabonaise) : 2 milliards de F.CFA ;
- compte IMA (approvisionnement) : 53,8 milliards de F.CFA.

2.1.2 Les ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie se chiffrent à 817,4 milliards de F.CFA dans le projet de loi de finances rectificative 2015 contre 783,6 milliards de F.CFA arrêtés dans la loi de finances initiale, soit une hausse de 33,8 milliards de F.CFA, imputable aux tirages supplémentaires sur les conventions en cours et aux nouvelles émissions de titres publics.

Elles se décomposent comme suit :

- *tirages sur conventions en cours : 271,4 milliards de F.CFA ;*
- *tirages sur nouvelles conventions : 6,8 milliards de F.CFA ;*
- *émissions de titres publics sur le marché international : 265 milliards de F.CFA ;*
- *émissions de titres publics sur le marché intérieur : 100 milliards de F.CFA ;*
- *financement bancaire : 174,2 milliards de F.CFA.*

2.1.3 La couverture du déficit budgétaire

La loi de finances rectificative 2015 présente un déficit budgétaire de l'ordre de 234,7 milliards de F.CFA. Il serait financé par le solde excédentaire des opérations de trésorerie, notamment par les émissions de titres publics sur le marché international et sur le marché intérieur.

2.1.3.1 L'affectation des résultats

**Tableau n° 20 : Détermination et affectation des résultats des exercices
(en millions de F.CFA)**

	LFI 2015	PLFR 2015	Ecart
			PLFR 2015/LFI 2015
1. Opérations budgétaires			
Recettes budgétaires(+)	2 289 694	1 833 851	- 455 844
Dépenses budgétaires (-)	2 331 085	2 068 541	-262 544
Solde des opérations budgétaires (+/-)	- 41	- 234	-193 300
2. Opérations de trésorerie et de financement			
Charges de trésorerie et de financement (-)	742 228	582 695	-159 533
Ressources de trésorerie et de financement (+)	783 618	817 385	33 766
Financement résiduel (+/-)	-		
Solde des opérations de trésorerie et de financement (+/-)	41 390	234 690	193 300
3. Résultats			
Résultat prévisionnel de l'exercice (+/-)		-	
Résultat prévisionnel de l'exercice antérieur (+/-)			
Résultat cumulé des années antérieures (+/-)	48 312	48 312	
Solde à nouveau prévisionnel (+/-)	48 312	48 312	

Sources : DGBFIP, DGCPT, DGD

L'exécution du budget de l'exercice 2015 se solderait par un résultat prévisionnel nul.

Ainsi, en tenant compte des résultats des années antérieures, le *Solde à nouveau prévisionnel* du compte permanent des découverts du Trésor s'établirait à 48,3 milliards de F.CFA.

Fait à Libreville, le

Le Ministre de l'Economie, de la Promotion
des Investissements et de la Prospective

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics

Régis IMMONGAULT TATANGANI

Christian MAGNAGNA